

Compagnie d'assurance vie RBC Fonds équilibré

Renseignements au



Assurances

Bref aperçu

Date de création du fonds : 1^{er} mai 1991
Valeur totale au
Actif net par part :
Nombre de parts en circulation :
Ratio des frais de gestion (RFG) :

Gestionnaire de portefeuille : RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.
Frais de gestion :
Taux de rotation des titres en portefeuille :
Placement minimal : Aucun

Placements du fonds

Ce fonds distinct investit dans le Fonds équilibré RBC. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation d'importantes sociétés canadiennes. Pour plus d'information sur les objectifs de placement, veuillez visiter www.rbcgma.com

Les dix principaux placements du fonds sous-jacent % de l'actif

Les 10 principaux titres représentent du fonds.
Nombre total de placements = 840

Rendement passé de ce fonds

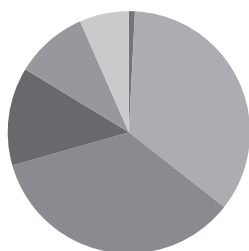
Cette section présente le rendement du fonds au cours des dix dernières années. Le rendement est indiqué après déduction du RFG. Il est important de noter que l'information présentée ici ne constitue pas une indication du rendement futur du fonds. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale, du moment où vos dépôts sont effectués et de tout autre changement apporté.

Rendement moyen

Rendement moyen

Ce tableau présente le rendement du fonds et du fonds commun de placement sous-jacent enregistré par un titulaire de contrat au cours de chacune des dix dernières années. Durant ces dix années, il y a eu 8 années où la valeur du fonds a augmenté et 2 années où la valeur du fonds a diminué.

Répartition des placements du fonds sous-jacent



Composition de l'actif

- Trésorerie (1 %)
- Revenu fixe (35 %)
- Actions canadiennes (35 %)
- Actions américaines (13 %)
- Actions internationales (10 %)
- Fonds sous-jacents (7 %)

Y a-t-il des garanties ?

Ce fonds distinct est offert au titre d'un contrat d'assurance. Il est accompagné de garanties au décès et à l'échéance pouvant protéger le titulaire de contrat en cas de repli des marchés. Le RFG comprend le coût d'assurance de la garantie. Veuillez consulter votre police pour obtenir tous les détails.

Quel est le degré de risque ?

Il est possible que la valeur de vos placements diminue. Veuillez consulter la notice explicative pour de plus amples renseignements.

Faible | **Faible à modéré** | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Aux personnes recherchant de bonnes perspectives de croissance et de revenu et qui tolèrent bien les fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux ci-dessous présentent les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter ou vendre des parts du fonds.

Frais courants liés aux fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion décrits dans votre police et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend le coût d'assurance de la garantie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont une incidence sur vous du fait qu'ils réduiront le rendement de votre placement. Veuillez consulter votre police pour obtenir plus de détails sur le fonctionnement des garanties. RFG (taux annuel exprimé en un pourcentage de la valeur du fonds) :

Commission de suivi

La Compagnie d'assurance vie RBC verse une commission de suivi pouvant atteindre 0,75 % tant que vous conservez les parts du fonds. Cette commission est versée pour les services et les conseils que vous recevez de votre conseiller. Vous ne payez pas ces frais directement. La commission de suivi est comprise dans les frais de gestion.

Autres frais

Vous devrez peut-être acquitter d'autres frais si vous vendez ou transférez des parts du fonds. Il n'y a pas de frais de rachat. Toutefois, nous nous réservons le droit de facturer des frais de 25 \$ pour chaque transfert. Nous nous réservons aussi le droit de modifier ces frais de temps à autre.

Pour plus de renseignements

Cet aperçu ne contient pas nécessairement tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire la police ou visitez www.rbcassurances.com pour obtenir les états financiers et d'autres renseignements.

Communiquez avec votre conseiller ou composez le : 1 800 461-1413.

Compagnie d'assurance vie RBC

C. P. 515, succursale A

Mississauga (Ontario) L5A 3A1



Assurances

Nous faisons le maximum pour assurer l'exactitude des renseignements que nous fournissons. Les renseignements contenus dans le présent document sont publiés par la Compagnie d'assurance vie RBC à des fins d'information uniquement et ne constituent pas le contrat de fonds distincts RBC. La Compagnie d'assurance vie RBC est l'émettrice exclusive du contrat de fonds distincts RBC et la garante de toutes les garanties qui y sont stipulées. Le rendement antérieur du ou des fonds sous-jacents est fourni à titre indicatif seulement. Le rendement du fonds distinct sera toujours différent de celui du fonds sous-jacent en raison des échéanciers différents des achats et rachats de tous les fonds, ainsi que des coûts plus élevés du fonds distinct en ce qui a trait aux prestations garanties et à certains frais administratifs propres au fonds distinct. Les rendements passés ne sont pas garants des résultats futurs. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du titulaire du contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

©/MC Marques de commerce de Banque Royale du Canada, utilisées sous licence.